Les petites annonces
819 875-5501

Terre et terrain

FERMES, FERMETTES, ÉRABLIÈRES, PETITE GRANGE ET LOTS BOISÉS
Banque d'acheteurs
CHRISTIAN GOULET, Courtier Immobilier, LeBel Immeubles. Agence immobilière
819 574-1017

Terre recherchée

JE ME RECHERCHE UNE BONNE TERRE pour la chasse. À acheter ou à louer. **819 237-5839** ou **nature1269@gmail.com**

CHASSEUR SEUL RECHERCHE à louer une grande terre à chevreuil. Je peux payer un bon prix si l'endroit est bon. **514 533-0149**

Prière

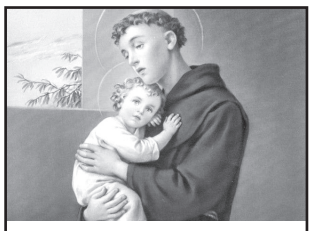

Merci mon bon Saint-Antoine
S.C.

Logement à louer

EAST ANGUS 4 ½ repeint, 480 $, libre immédiatement. Planchers de bois franc. **819 832-1337**

Recherche

COUCOU !
Besoin de fermettes, érablières, lots à bois et chalets dans votre secteur
Vous voulez vendre ? **Appelez-moi**
GAÉTAN GAUDREAU
Courtier RE/MAX
Vend la campagne depuis + de 35 ans
819-571-0845 cel, 819 822-2222 bur.

DAVID FRAZER
COURTIER IMMOBILIER / REAL ESTATE BROKER

Maison : Bury - 159 000$. MLS 14934448. Propriété idéale pour petit resto, commerce, bureau, etc. Ou pour un espace au-delà du minimum. **711mciver.com**

NOUVEAU PRIX : Maison : Newport - 163 000$. MLS 17259331. Venez profiter de l'air de campagne! Les 3/4 acre avec vue vous offre maintes possibilités. **1430route212.com**

Maison : Bury - 80 000$. MLS 117318049. 4 chambres sur site privée sans voisins. Espace pour jardiner. Plusieurs vieux pommiers déjà sur la propriété.

VENDU ! : Fermette : Bury - 239 000$. MLS 16525628. Fermette de 26 acres avec foin et boisée. 3 càc, possibilité de 4. Vue sur le Mont Mégantic. Toiture 2019. **www1083canterbury.com**

Jolie maison : Bury - 160 000 $. avec services municipaux, maison historique 1860 de 4 chambres, grand garage, terrain coin de rue. **www.360victoria.ca**

Chalet : Bury - 69 000 $. MLS 15038951. Maison mobile bord de l'eau dans une domaine tranquille de 5 lacs - 30 acres de paix à votre disposition! **www.710route108.com**

Terrain : Sawyerville -99 000 $. MLS 28964915. 8 acres en deux partis, prêt pour un développement résidentiel ou pour y faire votre domaine privé. **www.terrainsawyerville.com**

VENDU : Duplex: Lennoxville - 169 000 $. MLS 27588541. Duplex près de l'Université Bishop's avec grand garage double.**www.10Winder.com**

David Frazer
courtier immobilier - real estate broker
819.574.3177
1-877-774-3177

Réparation à domicile D'APPAREILS MÉNAGERS

Luc Jacques
TRAVAIL GARANTI
15, route 112 • BISHOPTON
819 821-0784 • 819 884-2209

Taxi d'East Angus
Jour et nuit

ADJOINT AU DISPATCH RECHERCHÉ ET CHAUFFEUR RECHERCHÉ. Taxi East Angus. **819 919-4239**

Remerciements

Nous désirons dire un gros merci à tous ceux qui nous ont aidés et supportés après l'incendie qui a détruit notre maison. Cela nous a aidés à mieux passer au travers de ces moments très difficiles. Encore une fois MERCI du fond du coeur.

Sincèrement
Jean-Marc et Diane Castonguay

Municipalité de NEWPORT
AVIS PUBLIC

Est par les présentes données aux contribuables de la municipalité de NEWPORT par la Directrice Générale et Secrétaire Trésorière, Lise Houle.

Que le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Newport entrant en vigueur le 1er janvier 2021, qui correspond au deuxième exercice financier d'application du rôle a été déposé au bureau municipal, et que toute personne peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouvertures du bureau de la municipalité.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision telle que prévu par la loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la loi.

La demande de révision peut être déposée directement au bureau municipal ou transmise par courrier recommandé.

Toute demande de révision, pour être recevable, doit être faite sur la formule prescrite et être accompagnée du tarif établi par règlement de la M.R.C. du Haut-Saint-François, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Ladite formule est disponible au bureau municipal, au 1452, route 212, Newport, Québec, J0B 1M0.

La demande de révision doit exposer clairement les motifs invoqués à son soutien et les conclusions recherchées.

Municipalité de NEWPORT
PUBLIC NOTICE

is hereby given to the taxpayers of the Municipality of Newport by Lise Houle, Director general and Secretary Treasurer that :

The summary of the valuation roll of the Municipality of Newport which will be in force on January 1st, 2021, which is the second fiscal year of application of the roll was deposited at the municipal office, and that any person who wishes to consult the valuation roll can do so at this place during regular hours.

In accordance with the stipulations of section 74.1 of the Act respecting municipal taxation, notice is also given that any person who wishes to contest an interest for this purpose may file an application for review as provided by law on the grounds that the appraiser has not made a change he should make under
section 174 or 174.2 of the Act.

The request for review may be filed directly to the municipal office or sent by registered mail.

Any request for review, to be admissible, must be made on the prescribed form and be accompanied by the tariff established by regulation of the MRC Haut-Saint-François, otherwise it is deemed not to have been filed. That form is available at the municipal office, at 1452, Route 212, Newport, Quebec J0B 1M0.

The request must clearly state the grounds invoked in stoker and the conclusions sought.

BURY CALL FOR TENDERS

CLIENT (PROJECT OWNER) : Municipalité de Bury
569, Main Street, Bury (Québec) J0B 1J0

PRIME CONTRACTOR: Les Services EXP inc.
150, De Vimy Street, Sherbrooke (QuéEbec) J1J 3M7

PROJECT : Remplacement d'un ponceau sur la route 255

NCLIENT FILE NUMBER : SHE-00260807 (BURM)

The Municipality of Bury is requesting bids for the work described above. Bids must be submitted in a sealed envelope bearing the title "Replacement of a culvert on Route 255" and on which the bidder must be clearly identified.

The plans and specifications as well as the tender form can be obtained only from the electronic call for tenders system (SÉ@O) at the following address: www.seao.ca

To be considered, any bid must be accompanied by a tender guarantee as described in article IV-1.1 of standard 1809-900-IV/2019. The bid, the accompanying guarantee, as well as all the other documents to be provided will be deemed valid for a period of 90 days. The bidder must take this obligation into consideration when having others complete the afore mentioned documents.

Only the guarantees issued by a company holding an insurer licence in Canada will be accepted under the terms of the tender document.

Only the bids presented by the contractors who have ordered the tender documents under the same name as which they bid, will be considered.

Only bids from contractors with an establishment in Quebec or, where an intergovernmental market liberalization agreement is applicable, in a province or territory covered by this agreement will be considered. Contractors must hold the licence required under the Building Act (L.R.Q. c.B.-1.1).

The deadline for receiving complaints is **11 a.m. on Tuesday, September 15, 2020**. The person designated to receive complaints is Ms. Claudia Latulippe, Director General and Secretary-Treasurer of the Municipality of Bury.

Bids will be received at the municipal office, by Ms. Claudia Latulippe, Director General and Secretary-Treasurer, at the address indicated above, on or before Tuesday, September 22, 2020, at 11 a.m., to be publicly opened at the same time and at the same location.

The Municipality of Bury makes no commitment to retain either the lowest or any of the submitted bids.

Municipalité de NEWPORT
AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée Lise Houle, directrice générale de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une session ordinaire qui sera tenue, le 5 octobre 2020 à 19 heure au 1452 route 212, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

Dérogation au règlement de zonage 552-00, Chapitre VI, article 6.3 Implantation des bâtiments complémentaire. La demande est déposée par M. Justin Marois propriétaire du 247 chemin du 10e Rang à Newport concernant la construction d'un garage dans la cour avant.

Tenant compte de la configuration du terrain et de la présence d'un cours d'eau sur la propriété il est impossible de construire le garage ailleurs.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à Newport ce 16 septembre 2020

Lise Houle, directrice générale

BURY APPEL D'OFFRES

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : Municipalité de Bury
569, rue Main, Bury (Québec) J0B 1J0

MAÎTRE D'OEUVRE : Les Services EXP inc.
150, rue de Vimy, Sherbrooke (Québec) J1J 3M7

PROJET : Remplacement d'un ponceau sur la route 255

NOTRE DOSSIER : SHE-00260807 (BURM)

La Municipalité de Bury demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Remplacement d'un ponceau sur la route 255 » et le soumissionnaire devra y être clairement identifié.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission telle que décrite à l'article IV-1.1 de la norme 1809-900-IV/2019. La soumission, la garantie devant l'accompagner de même que tous les autres documents à fournir seront réputés valides pour une période de 90 jours. Le soumissionnaire doit tenir compte de cette obligation lorsqu'il fera compléter par d'autres les documents en question.

Seuls les cautionnements émis par les compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes du document d'appel d'offres.

Seules les offres présentées par les entrepreneurs qui auront commandé les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent seront considérées.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs devront détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B.-1.1).

La date limite de réception des plaintes est fixée à **11 heures, le mardi 15 septembre 2020**. La personne désignée pour recevoir les plaintes est Madame Claudia Latulippe, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Bury.

Les soumissions seront reçues au bureau municipal, par Madame Claudia Latulippe, directrice générale et secrétaire-trésorière, à l'adresse indiquée ci-dessus, **le ou avant le mardi 22 septembre 2020 à 11 heures**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Municipalité de Bury ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.